

20 /01/2022

Français

- [ACCUEIL](#)
- [NOUS CONNAÎTRE](#)
- [PÉTITIONS](#)
- [PRESSE](#)
- [MEMBRE](#)

REJETONS LE RAPPORT MATIC

[Le Parlement européen a l'intention de déclarer l'avortement comme un "droit de l'homme".](#)

[drupal_petition_page_stopmaticreport.png](#)



0500.000

418.079 personnes ont signé. Aidez-nous à augmenter ce nombre 500.000 signatures.



By [CitizenGO](#) · 03/06/2021

Le 7 juin, le Parlement européen vote sur le "rapport Matic", qui définit notamment l'avortement comme un "droit humain". Le rapport a pour titre officiel "La situation de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans l'UE du point de vue de la santé des femmes".

L'aspect le plus grave du rapport est qu'il **considère l'avortement comme un "droit de l'homme" et qu'il préconise l'avortement sans aucune restriction :**

Le rapport "appelle à la suppression des obstacles" à l'accès à l'avortement comme les "périodes d'attente", "le refus de soins médicaux fondés sur des convictions personnelles", le "conseil" ou toute "autorisation par un tiers".

En outre, l'avortement - tout comme les soins de santé - relève de la compétence exclusive des États membres et l'Union européenne n'a aucune compétence en la matière.

Si le rapport Matic est adopté, il s'agirait non seulement d'une ingérence flagrante dans la souveraineté des États membres, mais aussi de l'imposition de politiques d'avortement à la demande sans aucune restriction. La récente interdiction polonaise de l'avortement eugénique, par exemple, serait encore plus sanctionnée si l'avortement est considéré comme un droit humain.

Mais l'avortement n'est pas le seul point litigieux de ce rapport controversé. Voici un résumé des points saillants :

- **Le rapport Matic demande l'abolition du droit à l'objection de conscience** du personnel médical. L'objectif du rapport Matic est de rendre impossible pour les médecins de s'opposer au meurtre d'un être humain par avortement. Selon le rapport, le refus de l'avortement par un médecin serait "traité comme un refus de soins médicaux". Ainsi, si un médecin disait NON à l'avortement, cela signifierait la fin de sa carrière.
- **Avortement et contraception pour les filles "quel que soit leur âge" sans consentement parental.**
- **endoctrinement LGBT et du genre** dès l'école primaire sans informer ou demander le consentement des parents.
- Des **opérations chirurgicales irréversibles dites de "changement de sexe"**, y compris pour les mineurs, toutes prises en charge par les systèmes de santé publics.
- **L'ingérence dans la compétence exclusive des États membres** sur la définition et la gestion de leurs systèmes de santé nationaux ou sur leurs choix de politique nationale de santé.
- **Le rapport Matic est probablement le projet le plus radical jamais présenté au Parlement européen.**

Plusieurs groupes ont déjà pris position contre ce rapport, mais d'autres groupes soutiennent le rapport. La seule façon d'arrêter ce rapport radical et idéologique est que le Parti populaire européen (censé être de centre-droit et de droite) vote contre.

Nous avons ciblé les députés européens indécis du Parti Populaire et nous leur envoyons un message clair pour qu'ils votent contre. En signant cette campagne, vous enverrez un courriel à ces députés européens indécis.

Pour plus d'informations :

Rapport Matic : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2021-0169_EN.pdf

Analyse du rapport Matic du réseau politique pour les valeurs : <https://politicalnetworkforvalues.org/en/2021/05/the-political-network-for-values-denounces-the-radical-matic-report-and-calls-the-members-of-the-committee-to-recover-the-core-values-of-the-european-union/>

SIGNEZ CETTE PÉTITION MAINTENANT!

- Choisissez un pays - ▼

Signer

Votez NON au rapport Matic

Madame, Monsieur le député européen,

Je vous écris car j'ai pris connaissances des détails du rapport Matic qui sera débattu en session plénière du Parlement européen en juin 2021.

Le rapport interfère avec la compétence exclusive des États membres sur la définition et la gestion de leurs systèmes de santé nationaux ou sur leurs choix de politique nationale de santé, comme le prévoit l'article 168, paragraphe 7, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

Elle ignore le droit à l'objection de conscience, en contradiction, entre autres, avec la Résolution 1763 (2010) - Le droit à l'objection de conscience dans le cadre de soins médicaux légaux, adoptée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Il tente également d'introduire la reconnaissance d'un "droit à l'avortement", alors qu'un tel droit n'existe pas et ne peut être déduit de la Déclaration universelle des droits de l'homme ou de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Au contraire, depuis la Conférence du Caire de 1994, les États se sont engagés à "réduire le recours à l'avortement" et à "prendre les mesures appropriées pour aider les femmes à éviter l'avortement."

Et, plus important encore, chaque avortement met fin à une vie humaine innocente.

Par conséquent, je vous demande de voter NON à ce rapport qui n'a aucune base juridique et qui porte gravement atteinte aux droits fondamentaux inscrits dans la Charte de l'UE.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le député, l'expression de ma considération la plus distinguée.
[Votre Nom]

© 2022 CitizenGO

[Politique de confidentialité](#)

[Conditions d'utilisation](#)

Le mercredi 19 janvier 2022, le Sénat a rejeté d'emblée en seconde lecture la proposition de loi Gaillot visant à entendre l'avortement à 14 semaines !

Mais aussi en rejetant de nombreuses autres mesures visant à faciliter le meurtre des enfants à naître !

Grâce à votre mobilisation, les Sénateurs ont voté par 202 voix pour la motion de procédure qui entraîne le rejet du texte sans discussion de ses articles !

Comme lors de la première lecture, le Sénat a rejeté en bloc cette proposition de loi

Une nouvelle fois, vous avez fait la différence et les enfants à naître savent qu'ils peuvent compter sur vous.

Malheureusement, le combat n'est pas fini. Il reste quelques semaines avant la fin du calendrier parlementaire et le gouvernement veut que cette proposition de loi soit adoptée avant la présidentielle.

Une commission mixte paritaire (députés et sénateurs) tentera de trouver un accord le 20 janvier. Si aucun accord n'était trouvé, le texte reviendrait en discussion à l'Assemblée nationale le 9 février, puis au Sénat le 16 février. Et le texte devra passer une dernière fois devant l'Assemblée nationale.

Mais je sais que je pourrais compter sur vous pour ces prochains combats.

Je vous remercie pour votre mobilisation

Alexandre et toute l'équipe de CitizenGO

CitizenGO est une communauté, des citoyens actifs qui travaillent pour défendre la dignité humaine, la famille et la liberté religieuse dans le monde. Les membres de CitizenGO vivent dans tous les pays du monde. Notre équipe est répartie dans 16 pays sur les 5 continents et opère en 12 langues. Vous pouvez consulter notre [site internet](#) pour en savoir plus ou nous suivre sur [Facebook](#) et [Twitter](#).